

## Public

► *Travailleurs sociaux, éducateurs, administrateurs, directeurs d'association, directeurs d'établissement, chefs de service...*

## Durée

► 2 jours, soit 14 heures

## Lieux et Dates

► *Nous consulter*

## Intervenant

► *Isabelle MADDALONI, juriste en droit du travail et consultante en droit social*

## Coût

► 600 €

*Formation éligible dans le cadre du DIF. Nous pouvons organiser cette formation au sein de votre établissement. Contactez nous.*

# Responsabilité juridique du secteur social et médico-social

## OBJECTIFS :

- **CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS LÉGALES.**
- **PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL ET/OU MÉDICO-SOCIAL, QUELLES QUE SOIENT LEURS FONCTIONS, D'ASSUMER LES RESPONSABILITÉS POUR LESQUELLES ILS POURRAIENT ÊTRE MIS EN CAUSE.**
- **ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES LIÉS AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES.**

## ► Programme

/// jour 1

### Les principes de la responsabilité

- A la recherche du droit applicable > les sources de droit en matière de responsabilité.
- Cumul possible des responsabilités.
- L'organisation judiciaire française et les juridictions compétentes.

### La responsabilité civile

- Les conditions de mise en cause de la responsabilité civile contractuelle en matière de soins, de surveillance, de transport, d'hébergement et de sécurité.
- Les conditions de mise en cause de la responsabilité civile délictuelle pour faute ou pour négligence, la responsabilité du fait d'autrui.
- L'indemnisation du préjudice.
- La prescription.
- Les moyens de protection et exonération de responsabilité > le contrat d'assurance.

/// jour 2

### La responsabilité pénale

- Principes généraux de la responsabilité pénale > le principe de légalité...
- Les conditions de mise en cause de la responsabilité pénale > les infractions (les atteintes aux personnes, les atteintes aux biens).
- Les sanctions.
- La prescription.
- Les moyens de protection > la délégation de pouvoirs.

### Les spécificités et le cadre des compétences

- Secret professionnel et obligations de discrétion.
- Le signalement des maltraitances.
- La dénonciation calomnieuse.
- Les situations à risque > que faire en cas de violence ou d'agressivité ?
- La prescription.

## ► Méthodes pédagogiques

Apports théoriques alternant avec des études de cas pratiques.  
Remise d'un manuel de formation avec copies des textes applicables.

Intitulé de la formation

Date

Prénom, nom

Adresse du domicile

Code postal

Ville

Fonction

Téléphone

Nom de l'institution ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone - Fax

E-mail

Je règle la totalité, soit un chèque €

Je verse un acompte de 30%, soit un chèque de €

Je règle plus tard

## Conditions générales

- Toute inscription doit être validée par un acompte de réservation de 30 % qui sera remboursé en cas de désistement si celui-ci est annoncé par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la signature de la convention de formation. À l'expiration de ce délai la somme de 30 % est due.
- Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier la convention. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévu au contrat.
- Toute formation commencée et abandonnée par le stagiaire pour des raisons non justifiées par la force majeure dûment reconnue est due en totalité.
- Les prix indiqués sont nets de TVA et comprennent la formation dispensée ainsi que la documentation remise aux participants.
- Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires.
- Lorsque le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. Dans ce cas, l'acompte versé sera remboursé.
- Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite et d'une convention de formation adressée aux participants au maximum dans les 2 semaines qui précèdent le début de la session.
- Une facture et une attestation de présence vous seront adressées en fin de stage.

J'accepte les conditions générales

Signature du stagiaire